



MILA

BERRI

« A force de sacrifier l'essentiel pour l'urgence, on finit par oublier l'urgence de l'essentiel. »

Edgar Morin, 2004

Année 9, n° 13 - janvier 2017
ISSN : 1967-5232

Editorial Janvier 2017

Dans ce numéro :

Editorial	1
Une volonté de nous écarter	2
Le Pays Basque en transition le pacte des municipales 2014	2
Baisse des impôts à Ville- franque	2
Merci l'opposition !	3
PLU Grenelle, notre point de vue	4
Un des plus beaux sites de notre village menacé	5
Nouvelle recette pour l'éla- boration des tarifs de la can- tine	4
Quelques chiffres	6
Au diable la parité	6
Adhésion	6

Chers Milafrangars, chers amis,

En mars 2014, vous avez été près de 41% à faire confiance à notre liste dont les 4 premiers ont été élus conseillers municipaux.

Etant minoritaires et compte-tenu de ce qui s'était passé durant le mandat précédent, nous ne nous faisons pas beaucoup d'illusions sur la façon dont la majorité municipale allait travailler avec nous.

Le temps passant, tout ceci s'est confirmé.

Bientôt à mi-mandat, le moment est propice pour faire le point de ce qui s'est passé durant ses trois années.

Le soir du 24 mars 2014, le maire nouvellement réélu avait dit fièrement « nous serons les élus de tous les Milafrangars ». Que pouvait bien signifier cela dans son esprit ?

Au vu de ce qui se passe au sein du conseil municipal depuis 3 ans, nous en sommes très loin. Si comme le prévoit la loi, nous avons intégré proportionnellement les différentes commissions créées par la municipalité, nous ne faisons souvent que de la figuration. En effet, tout est déjà discuté à huis clos entre les 15 élus de la majorité qui se réunissent régulièrement sans nous. Mais malgré tout, on voudrait vous faire croire que tout est débattu en commission. Ce n'est pas la réalité. Les commissions ne servent qu'à nous présenter les projets et les choix décidés par la majorité. Les cartes sont déjà battues. Le constat est là : jamais nous n'avons voté de propositions venant de nous.

Le plus triste au final, c'est que chaque conseil municipal n'est qu'une chambre d'enregistrement. A part nous quatre qui posons régulièrement des questions ou qui faisons des remarques très pertinentes, la moitié des élus de la majorité n'a jamais pris la parole et pas un seul n'a une seule fois osé voter différemment des autres ! Ceux qui y participent peuvent en témoigner.

C'est cela la démocratie ? Dans la vie ne faut-il pas un peu de courage pour affirmer ses choix et ses convictions ?

Nous vous invitons à aller consulter régulièrement, sur le site de la mairie, les PV des conseils municipaux qui retranscrivent la réalité des débats contrairement aux résumés du journal municipal qui ne font plus paraître volontairement nos propos.

Trouvez-vous normal que notre parole, que nos positions soient volontairement éliminées du Gure Milafranga ?

Seule éclaircie dans ce ciel bien sombre, c'est que la majorité municipale reprend à son compte trois projets venant de notre programme électoral.

Malgré tout, par respect pour vous qui avez voté pour nous, nous tenons dignement notre place et nous disons avec conviction ce qui nous semble juste et d'intérêt public pour notre village.

Nathalie Behoteguy, Alain Goutenegre, Sébastien DUPRAT

MILA BERRI :

Responsable publication :
Roger Harguindeguy

Comité de Rédaction :
Alain Goutenegre
Françoise Mallé,
Jean-Michel Gabarrus,
Nathalie Behoteguy,
Sébastien Duprat

Responsable diffusion :
René Gillet

Ne pas jeter sur la voie publique

Une volonté de nous écarter

Avril 2014 : 2è conseil municipal pour la constitution des commissions, Mme Dragon a refusé que Nathalie Behoteguy participe à la commission des affaires scolaires.

Constitution de l'équipe de la banque alimentaire : Mme Fernandes a demandé à Mme Daubas d'intégrer l'équipe mais Mme Dragon lui a personnellement indiqué qu'elle ne voulait pas qu'elle en fasse partie.

Constitution du comité de pilotage des rythmes scolaires : Mme Daubas écartée du groupe, toujours par Mme Dragon, contrairement au vote du conseil municipal, et ce sous prétexte que les élus y seraient plus nombreux que les autres participants. Argument qui ne convainc personne.

Comité de rédaction du journal municipal : le nom de Nathalie Behoteguy est cité dans les membres de la commission communication. Si elle a été conviée parfois aux réunions du comité de rédaction, elle ne reçoit désormais ni articles, ni projet, ni convocation aux réunions de validation. Exclue volontairement par l'adjoint à la communication, Mr Mailharraïnçain.

Le Pays Basque en transition - Le pacte des municipales 2014



En 2014, les 2 listes en présence à Villefranque avaient signé le pacte de transition écologique de Bizi à Ustaritz comme 80 autres listes, et s'étaient engagées sur un certain nombre d'engagements compris dans la boîte à outils programmatique alternative. 30 de ces listes sont au pouvoir depuis ces élections dans 30 villes représentant 75% de la population du Pays Basque Nord.

2 ans après les élections, le comité de suivi Hitza Hitz de Bizi a fait le point dans un rapport rendu public le 20 septembre 2016.

Voici le passage du rapport concernant notre village :

- Malgré de multiples relances par courriers électroniques et par téléphone, la commune de Villefranque n'a pas communiqué les documents de suivi des actions de la boîte à outils.

- A titre d'illustration comme piste d'action potentielle au regard des engagements pris par la commune, en matière d'aménagement du territoire, la proximité de Villefranque avec l'agglomération bayonnaise lui confère un rôle majeur dans le maintien d'une ceinture agricole périurbaine qui permettrait de développer des projets d'agriculture nourricière comme, par exemple ce qui se fait un peu plus loin à Mendionde avec le domaine de Garro (maraichage bio).

- En appui du travail de suivi assuré par le comité Hitza hitz, il est primordial que les habitants de Villefranque se mobilisent pour exiger que les engagements pris par leur commune soient tenus.

Source : <https://bizimugi.eu/la-transition-et-son-suivi-en-marche> (p.82)

Nous ne doutons pas que la municipalité va se mobiliser dans les années à venir pour respecter ses engagements en matière de transition énergétique. Il est important de prendre conscience de l'urgence du réchauffement climatique en cours et d'agir à tous les niveaux pour faire émerger les alternatives en matière d'urbanisme, d'agriculture, de mobilité, d'énergie, de gestion des déchets, etc.

BAISSE DES IMPÔTS À VILLEFRANQUE !!!! Non, c'est une blague, désolé...

Lors du Conseil Municipal du 11 avril 2016, la majorité a encore imposé une hausse importante des impôts.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Hausses des impôts locaux (Votés par la majorité municipale)	0%	3%	2%	3%	2%	1,5%	2,5%	2%	2%
Inflation France (source INSEE) (2008 et 2014 : élections municipales)	2,8%	0,1%	1,5%	2,1%	2%	0,9%	0,5%	0%	0,6%

2% d'augmentation de la fiscalité. En 2015 la fiscalité locale a rapporté à la commune 1 025 160€. Pour 2016, rien qu'avec l'augmentation de la population les recettes seront de 1 079 423€ soit une hausse de 54 263€.

Dans le contexte économique que nous connaissons, alors que de très nombreuses communes font des efforts importants pour contenir la fiscalité, avons-nous vraiment besoin d'augmenter les impôts ?

Ainsi sans changer le taux d'imposition, les rentrées fiscales augmentaient déjà de manière importante.

Les 2% de hausse de la fiscalité décidés par la majorité rapporteront 18 385€ supplémentaires à la commune.

Nathalie Behoteguy, Catherine Daubas, Alain Goutenegré et Sébastien Duprat, nous avons voté contre cette augmentation.

Merci l'opposition !

Tel est le message que pourrait nous adresser Mr le Maire !

En effet, dans les projets récents ou en cours, trois proviennent de notre programme de campagne :

Le centre multisports, ou agorespace. C'est un projet que nous avait proposé le plus jeune candidat de notre liste, tout juste âgé de 18 ans, Arthur Duhalde.



Ce projet figurait dans notre programme de campagne écrit, distribué à tous les habitants, mais pas dans celui de la majorité. Nous l'avions aussi présenté lors de notre réunion publique.

Quelle ne fût pas notre surprise lorsque la majorité l'a présenté aussi à sa réunion publique le lendemain de la nôtre.

Vous avez aussi tous pu lire sur le journal municipal de juillet 2016 « le 23 juin, **un des projets**

prévus au programme municipal a pris place sur l'ancien terrain de basket ». Il n'est pas précisé dans quel programme municipal !! (*C'est peut-être le notre qu'évoque la majorité !*)

Aujourd'hui cet espace existe et c'est une très belle chose pour nos enfants et nos jeunes.

Le centre de loisirs. Sa construction a aujourd'hui débuté à l'endroit où nous avons toujours souhaité l'implanter. Sur le lieu qui nous paraissait idéal, à savoir derrière la cantine, à proximité de l'aire de jeu, du terrain de sport, du préau de l'école et des parkings.

Pendant des mois nous avons défendu cet emplacement alors que la majorité voulait l'implanter sur le terrain « Samacoitz » derrière le trinquet. A plusieurs reprises, nous avons clamé haut et fort que c'était une très mauvaise idée de le construire aussi loin de tout, rendant l'accès difficile pour les petits, obligeant à prévoir des accès sécurisés, des parkings, un nouveau préau, alors que ces infrastructures existent déjà. Pendant des mois, ce fût un dialogue de sourds et le maire de nous répondre « ce sera là-bas parce que je l'ai décidé ». Et bien, finalement, même les plus obstinés changent parfois d'avis, contraints et forcés.

La majorité a finalement choisi l'emplacement que nous avons proposé pour y construire en même temps 2 salles de classe.



La pharmacie : là encore, le projet de la majorité était de l'implanter dans la maison Labia dans la continuité des médecins.

Nous pensions dès le départ, qu'il était important qu'elle soit visible depuis la départementale très passante, facilement accessible, mais aussi située près des petits commerces existants. Ceux-ci auraient pu ainsi profiter de l'attractivité de la pharmacie et espérer une augmentation de leur clientèle.

C'est pour cela que nous avons projeté de l'installer dans le local loué par l'antiquaire.

Il semblerait que ce soit aussi désormais le choix de la majorité municipale qui, lors d'une discussion sur ce sujet en fin de conseil municipal en juillet, nous a indiqué qu'un accord avait été trouvé entre le futur pharmacien et l'antiquaire.

Notre programme était un bon programme et la majorité le reprend en parti à son compte.

C'est ainsi et nous nous en réjouissons car nous faisons faire des économies et le budget municipal est ainsi plus efficient.

PLU Grenelle : notre point de vue

Notre commune a lancé une révision générale du PLU pour pouvoir adopter un PLU Grenelle.

Sur ce projet de PLU voté par la majorité municipale lors du CM du 25 octobre dernier, la classification de 3 zones nous pose problème et nous avons voté contre.

A plusieurs reprises en commission d'urbanisme et en conseil municipal, nous avons indiqué à la majorité municipale ce qui nous paraissait anormal mais rien n'a été changé si ce n'est des classifications de très petites zones sans grande incidence sur ce PLU.

Voici trois zones à enjeu majeur pour le développement de l'urbanisation à Villefranche :

Larraldia : sur le PLU de 2009, une grande zone avait été classée en « 2 AU » en vue d'une urbanisation future à moyen terme.

Située à l'entrée du village loin du centre bourg, dans un environnement de champs et de forêts et non desservi par l'assainissement collectif, Larraldia est une zone qu'il faut, à nos yeux, préserver de grands projets immobiliers comme cela semble prendre tournure actuellement.

Cette zone, certes réduite, sera désormais classée en 1AU et avec encore 2,5 à 3 hectares de constructibilité. 1AU signifie urbanisable dès que le tout à l'égout arrivera. Autant dire que la maire prépare le terrain ! Les possibilités sont nombreuses et les projets potentiels s'orienteraient vers des résidences hôtelières mais nous n'avons pas pu obtenir plus d'informations sur un projet discuté en mairie : secret bien gardé bien évidemment !

Bien sûr que nous sommes favorables à un projet qui redonnerait vie au château de Larraldia et qui pourrait créer de l'activité économique et des emplois mais il ne faut pas faire n'importe quoi et céder aux sirènes de la spéculation foncière.

Nous pensons qu'une zone constructible de 1 hectare serait suffisamment raisonnable pour concilier développement économique et préservation du site. Au-delà il y a danger !

Poyloberria : Classée aussi en « 2AU » (urbanisable dans un avenir proche) sur le PLU actuel de 2009, cette zone deviendrait entièrement naturelle. Ceci est pour nous une aberration et nous l'avons dit. Là aussi, il faut trouver un juste équilibre entre la partie qui permettrait une extension des constructions existantes et la préservation d'espaces naturels cultivés par des agriculteurs.

Pourquoi un tel classement ? D'abord parce que c'était un engagement de la majorité municipale dans son programme de campagne : pas de constructions nouvelles à Poyloberria. Très électoraliste mais contraire à l'intérêt collectif.

Pourquoi ? Pour 3 raisons toutes simples :

- Cette zone fait aujourd'hui partie intégrante du centre bourg
- Elle est déjà reliée à l'assainissement collectif
- Notre commune et les collectivités (**donc avec nos impôts à tous**) ont investi près d'un million d'euros pour desservir Poyloberria de trottoirs. Et quand nous entendons nous dire à répétition, pour les prolongements du réseau d'assainissement collectif : « il faut amortir le tuyau », et bien là nous sommes très loin d'amortir ces trottoirs !

Mendiburua : grande propriété de près de 40 hectares, acquise pour un prix dérisoire par la commune. Elle est actuellement classée en partie en agricole (Zone A), en partie en naturel (zone N) et constructible en contrebas de la ferme. (Zone U)

Historiquement à vocation agricole, idéalement située, cette propriété doit absolument être protégée de toute construction.

Le projet de PLU voté par la majorité municipale prévoit de classer toute une partie de cette propriété constructible (5 à 6 hectares) avec une option pour un projet agricole et être ainsi plus acceptable.

Le souhait de la municipalité est très clair : y développer de la construction sous forme de résidence hôtelière. C'est noté dans le dossier du PLU et c'était déjà un de leur projet de campagne de 2014.

Encore et toujours du béton mais aucun projet pour redynamiser l'agriculture de notre village ou protéger des zones exceptionnelles !

Ce projet de PLU va être soumis à enquête publique ce printemps.

Le devenir de notre village dépend de chacun de nous. N'attendons pas que les autres décident pour nous mais agissons. L'enquête publique est ouverte à tous, alors allez inscrire vos remarques sur les registres.

Un des plus beaux sites de notre village menacé



Classés aujourd'hui en agricole sur le PLU, la ferme Mendiburua, sa grange annexe et les terrains adjacents vont devenir constructibles. Toute cette zone préservée risque de se transformer en une vaste zone bétonnée, le projet de la majorité municipale étant la construction de résidences hôtelières.

Un vrai gâchis pour notre patrimoine commun !

Aujourd'hui, de plus en plus de communes ont pris conscience qu'il fallait protéger les zones agricoles et redynamiser une agriculture paysanne, à petite échelle, respectueuse de l'environnement. Elles modifient aussi leur PLU en ce

sens.

Ces communes incitent de nouveaux agriculteurs à s'installer en proposant du foncier disponible ou par des appels à projets.



Pourquoi cela ne serait-il pas possible chez nous?

Aujourd'hui de plus en plus de familles veulent consommer Bio et local. C'est une réalité et la demande est là, **il manque la volonté politique.**

Déjà 10 hectares de terres agricoles vont disparaître à Bellevue pour l'extension de la zone artisanale DUBOSCOA II.



Evitons un nouveau gâchis en allant courageusement demander un reclassement de ces parcelles lors de l'enquête publique. Ne comptons pas sur les autres mais bougeons-nous !

Nouvelle recette pour l'élaboration des tarifs de la cantine

Même si à Villefranque, comme pour beaucoup de communes du Pays Basque, les familles ne supportent pas le coût réel de la restauration scolaire, nous étions encore une des communes où le prix du repas était identique pour toutes les familles. Chaque année, avant la rentrée de septembre et depuis 8 ans, l'adjoite aux affaires sociales nous explique qu'une tarification proportionnelle au quotient familial n'était pas possible, mais sous notre impulsion, une brèche s'est ouverte dans la prise en compte des ressources de la famille.

La majorité municipale nous a proposé la mise en œuvre de 2 tarifs pour la cantine. Un tarif minoré (2,80€) pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 620€, et un tarif normal (3,98€) pour les autres familles.

Cette avancée n'est pas suffisante parce que le tarif normal reste très élevé et injuste pour beaucoup de familles. Avec un quotient de 621€, les familles payent autant que ceux qui ont des revenus très confortables.

Ce que nous proposons pour que les tarifs soient plus justes : calculer les tarifs en fonction du quotient familial au sens de la CAF avec 6 tarifs qui seraient appliqués selon des tranches répondant ainsi à une logique plus sociale. Voici à titre d'exemple :

- Tranche 1 : de 0€ à 370€
- Tranche 2 : de 371€ à 550€
- Tranche 3 : de 551€ à 775€
- Tranche 4 : de 776€ à 1000€
- Tranche 5 : de 1001€ à 1650€
- Tranche 6 : supérieur à 1650€

Aujourd'hui nos salaires n'augmentent pas ou très peu, par contre les tarifs de la cantine et de la garderie oui. Pour la cantine, c'est +29,65% sur 8 ans.

Ces augmentations sont de véritables impôts indirects.

Nous avons comme les années précédentes voté contre cette augmentation, car nous aurions souhaité ainsi soulager les familles aux revenus modestes et moyens, du fardeau que représente le paiement de la cantine pour leurs enfants.



Quelques chiffres

Vous le savez, il est urgent de lutter contre les pesticides :

- La France est le **2ème pays européen** utilisateur de pesticides,
 - **93%** des cours d'eau testés sont pollués,
 - Selon l'OMS, on compte **1 million d'empoisonnements liés aux pesticides et 220 000 décès**,
 - Les perturbateurs endocriniens sont responsables de pathologies qui coûtent entre **150 et 206 milliards par an en Europe**,
- La mortalité des abeilles de ruche atteint 30%** en 2015 contre 5% en moyenne dans les années 1990.

Heureusement, l'action porte ses fruits :

- La France est maintenant en **3ème position pour les surfaces bio** dans l'UE,
- **+ 20 % de croissance du marché bio** au 1er semestre 2016 par rapport au 1er semestre 2015,
- **21 nouvelles fermes bio** chaque jour sur les 6 premiers mois de 2016,
- Dès 2017, **l'usage des pesticides de synthèse sera définitivement interdit sur les espaces publics**.
- Dès 2019, **l'usage des pesticides de synthèse sera définitivement interdit pour les jardiniers amateurs**.

Dès 2018, les insecticides néonicotinoïdes seront progressivement interdits.



Au diable la parité !

A compter du 1^{er} janvier 2017 la communauté de communes Nive Adour disparaît au profit d'une très grande intercommunalité rassemblant les 158 communes du Pays Basque.

Villefranque avait trois représentants à la communauté de communes élus lors des dernières élections municipales : Robert Dufourcq, Dominique Dragon et Sébastien Duprat (opposition). Dès le lendemain de l'élection Robert Dufourcq démissionnait au profit de son neveu Marc Saint Esteven.

Lors du dernier conseil municipal, nous avons voté pour désigner le représentant de Villefranque et son suppléant à la communauté d'agglomération du Pays Basque.

Nous avons proposé au conseil municipal de conserver d'une part la parité et d'autre part la présence de l'opposition en proposant Nathalie Behoteguy comme suppléante de Marc Saint Esteven.

Monsieur le maire et son équipe ont refusé en rétorquant « je (monsieur le maire) tiens à être suppléant car il est normal que le maire soit présent à la communauté d'agglomération du Pays Basque ». Sauf que monsieur le maire n'était pas présent à la CCNA et qu'il ne siègera pas non plus à la communauté d'agglomération Pays Basque car il ne sera que suppléant.

Ce que nous avons proposé était symbolique mais traduisait une belle ouverture d'esprit et une maturité politique. Nous pensons que cela aurait été un beau message envoyé aux Milafrangar à savoir faire une liste commune et respecter la parité.

Le maire et sa majorité ont préféré envoyer deux représentants masculins et se débarrasser de l'opposition.

Adhésion

Vous souhaitez participer activement à nos travaux ou simplement nous soutenir ?

Adhérez à l'association en remplissant le formulaire ci-dessous:

Bulletin d'adhésion ou de réadhésion

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ **Ville :** _____

Tél. : _____ **- Mél :** _____

J'adhère à l'association Mila Berri :

Membre: 10€ - **Soutien :€** - **Domaine(s) sur le(s)quel(s) je souhaite m'investir dans l'association :**

Vous serez contacté(e) dès réception de votre adhésion.

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de « Association Mila Berri »

Renvoyer ce bulletin et le chèque à : Association Mila Berri
Roger Harguindeguy
478, Chemin Harriagaraia
64990 VILLEFRANQUE

Bulletin de l'association :
«Mila Berri»
Tirage du 15 janvier 2017.
1000 exemplaires
Contact : info@milaberri.com
Site : <http://www.milaberri.com>

